

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

No. 074

SECRET/330
11 avril 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Original: espagnol

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

Liste LXXVII - Mexique

La Mission permanente du Mexique a fait parvenir au secrétariat la communication ci-après, en date du 28 mars 1990.

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention le document TAR/167 du 20 janvier 1988, dans lequel il était porté à la connaissance des PARTIES CONTRACTANTES que le gouvernement mexicain se réservait le droit, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article XXVIII de l'Accord général, de modifier la Liste LXXVII - Mexique au cours de la période triennale commençant le 1er janvier 1988.

A cet égard et selon les instructions du gouvernement mexicain, il est, par la présente, porté à la connaissance des PARTIES CONTRACTANTES que le Mexique a l'intention de modifier les concessions de la Liste LXXVII - Mexique qui sont indiquées à l'annexe I du présent document.

Conformément aux procédures établies, l'annexe I contient la liste des concessions qu'il est souhaité modifier, le numéro des lignes tarifaires correspondantes et le nom des parties contractantes avec lesquelles elles avaient été négociées primitivement. En outre, l'annexe II contient des statistiques sur les importations des produits en question, par pays d'origine, pendant les trois dernières années pour lesquelles des données sont disponibles.

Le Mexique est désireux d'arriver à une solution satisfaisante dans les meilleurs délais et est disposé pour ce faire à engager des consultations avec toute partie contractante qui en fera la demande. Ces consultations auront pour objet de commencer immédiatement les consultations/négociations prévues à l'article XXVIII. Toutefois, elles ne préjudicient en rien les droits ou obligations des parties au titre de l'Accord général - en particulier, pour ce qui est de l'existence de droits de négociation.

Enfin, il est entendu que la présente notification marque le début de la période prévue pour formuler des déclarations d'intérêt (90 jours).

ANNEXE I

Liste des concessions à modifier

Numéro	Texte	Droit	Consolidation Type d'autorisation	Droit de négociateur primitif concernant la concession
1	2	3	4	5
	Papier journal			
48.01.A.001	Blanc, contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m ² , d'une largeur égale ou supérieure à 35 cm, en bobines	Exempté	LPQ ¹	SE ²
48.01.A.002	Blanc, contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m ² , en feuilles	Exempté	LPQ (Contingent global annuel minimal à spécifier)	-
48.01.A.003	Blanc, contenant plus de 40 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 75 g par m ²	Exempté	LPQ ¹	FI, SE ³
48.01.A.999	Autres (y compris le papier journal ne relevant pas des n° 48.01.A.001 et 48.01.A.003, à l'exclusion du papier journal blanc contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m ² , en feuilles, et le papier journal teint dans la masse, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m ²)	Exempté	LPQ (Contingent global annuel minimal de 7 000 tonnes métriques)	FI

¹Le volume total du contingent annuel minimal pour les positions indiquées est de 40 000 tonnes métriques.

²CA: 10 pour cent

³CA: 10 pour cent

ANNEXE II

Importations au Mexique

Position tarifaire: 48.01.A.001 Papier journal blanc, contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m², d'une largeur égale ou supérieure à 35 cm, en bobines

Pays d'origine	Volume (en milliers de kg)					Valeur (en milliers de dollars EU)				
	1986	1987	1988	Moyenne des trois années	Participation	1986	1987	1988	Moyenne des trois années	Participation
Canada	4 972	-	-	1 657	37,9%	1 610	-	-	537	26,5%
Etats-Unis	3 326	552	4 220	2 699	61,8%	1 350	331	2 755	1 478	73,1%
Panama	-	20	18	12	0,3%	-	12	12	8	0,4%
TOTAL	8 298	572	4 238	4 368	100%	2 960	343	2 767	2 023	100%

ANNEXE II

Importations au Mexique

Position tarifaire: 48.01.A.002 Papier journal blanc, contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m², en feuilles

Pays d'origine	Volume (en milliers de kg)					Valeur (en milliers de dollars EU)				
	1986	1987	1988	Moyenne des trois années	Participation	1986	1987	1988	Moyenne des trois années	Participation
Etats-Unis	5	98	7	36	100%	6	93	27	42	100%
TOTAL	5	98	7	36	100%	6	93	27	42	100%

ANNEXE II

Importations au Mexique

Position tarifaire: 48.01.A.003 Papier journal blanc, contenant plus de 40 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 75 g par m²

Pays d'origine	Volume (en milliers de kg)				Participation	Valeur (en milliers de dollars EU)				Participation
	1986	1987	1988	Moyenne des trois années		1986	1987	1988	Moyenne des trois années	
Canada	4 962	4 430	4 371	4 587	53,7%	2 422	2 330	2 578	2 443	53,7%
Etats-Unis	769	1 268	513	850	9,9%	396	654	355	468	10,3%
Finlande	6 153	1 184	1 999	3 112	36,4%	3 136	625	1 154	1 638	36,0%
TOTAL	11 884	6 882	6 883	8 549	100%	5 954	3 609	4 087	4 550	100%

ANNEXE II

Importations au Mexique

Position tarifaire: 48.01.A.999 Papier journal. Autres (y compris le papier journal ne relevant pas des n° 48.01.A.001 et 48.01.A.003, à l'exclusion du papier journal blanc contenant plus de 75 pour cent de pâte mécanique de bois, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m², en feuilles, et le papier journal teint dans la masse, d'un poids supérieur à 45 g mais non supérieur à 60 g par m²)

Pays d'origine	Volume (en milliers de kg)				Participation	Valeur (en milliers de dollars EU)				
	1986	1987	1988	Moyenne des trois années		1986	1987	1988	Moyenne des trois années	Participation
Canada	-	1 801	-	600	14,3%	-	1 202	-	400	3,9%
Etats-Unis	5 364	4 815	354	3 511	83,4%	25 294	2 666	209	9 390	90,6%
Finlande	-	270	-	90	2,1%	-	1 688	-	563	5,4%
Pays-Bas	20	-	-	7	0,2%	31	-	-	10	0,1%
TOTAL	5 384	6 886	354	4 208	100%	25 325	5 556	209	10 363	100%